

J'agis pour Samar Badawi

Samar Badawi est une défenseure des droits humains saoudienne. Engagée sur tous les fronts, elle se bat pour la liberté des femmes dans son pays. Un combat qui lui vaut d'être détenue depuis juillet 2018, sans avoir été jugée. L'ACAT se mobilise pour obtenir sa libération.



Se battre pour ses droits fondamentaux, à n'importe quel prix

Samar Badawi n'a jamais eu peur d'affronter le patriarcat et l'autoritarisme tenace du royaume saoudien. Son combat a commencé en 2008 lorsqu'elle quitte le domicile de son père pour un refuge de femmes. Accusée par ce dernier de désobéissance, elle riposte, l'accusant à son tour d'abuser de son droit de tutelle, lui faisant subir des violences depuis son adolescence et l'empêchant de se marier (alors qu'elle avait 27 ans). Samar Badawi est emprisonnée pendant 7 mois, puis relâchée sous la pression d'une campagne menée sur les réseaux sociaux par son avocat et futur mari Waleed Abulkhair. Dès sa sortie, la militante participe à la campagne « Les femmes au volant » (Women to drive), en conduisant dans les rues de Djeddah. Elle se bat également pour le droit de vote en attaquant directement le ministère des Affaires rurales et municipales, celui-ci ayant refusé de l'inscrire à un bureau de vote. En 2014, elle s'engage pour la libération de son frère Raïf Badawi, lui aussi militant des droits humains, et de son mari Waleed Abulkhair, en soutenant leur cause devant le Conseil des droits de l'homme à Genève. En 2016, elle est à nouveau arrêtée et conduite à la prison de Dhahban, où son frère Raïf Badawi est aussi détenu. Elle est finalement libérée, mais pour peu de temps...

Une violente répression contre les défenseur·e·s

En juin 2018, le prince héritier Mohammad Ben Salman levait l'interdiction pour les femmes de conduire. Un geste apparemment progressiste, mais pourtant précédé, quelques semaines

auparavant, de l'arrestation de plusieurs militantes qui réclamaient ce droit. Samar Badawi n'échappe pas à cette vague de répression : elle est arrêtée le 30 juillet 2018, comme Nassima al-Sadah. Les deux femmes sont emprisonnées dans la prison de Dhahban, sans raison et sans avoir pu contacter leur avocat. Comme elles, plusieurs détenues ont rapporté des faits de violences physiques et sexuelles subies au cours de leurs interrogatoires. Dans le courant de cette année 2018, d'autres défenseur·e·s des droits humains ont été emprisonné·e·s, là encore sans possibilité de voir ni même de contacter leur famille ou leur avocat. Par ailleurs, le royaume ne ménage pas ses forces pour discréditer ces opposants, notamment au travers de campagnes diffamatoires via les médias officiels. À ce jour, Samar Badawi n'a toujours pas été jugée et peut, c'est à redouter, s'attendre au pire.

Ensemble, exigeons la libération de Samar Badawi !

Agissez ! [Téléchargez notre lettre d'intervention](#)

.....
.....
.....
France

S. E. Monsieur Abdulaziz Alwasil
Ambassadeur et Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
Route de Lausanne 263
1292 Chambésy, Genève
SUISSE

A, le/...../2019

Monsieur l'Ambassadeur,

Je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations sur le sort de Samar Badawi arrêtée le 30 juillet 2018, sans que n'aient été présentées les charges qui pèsent sur elle. Différentes sources indépendantes font état de torture et de harcèlement sexuel à son égard.

Dans ce contexte, je vous appelle à :

- Garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique de Samar Badawi ;
- Lui donner accès à un avocat et lui permettre de recevoir des visites de ses proches ;
- Procéder à sa libération immédiate et sans condition, car elle est détenue en raison de ses activités pacifiques de défense des droits humains.
- Mettre fin à tout type de harcèlement judiciaire à son égard et lever l'interdiction qui lui est faite, de quitter le territoire national.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma respectueuse considération.